



Diplôme universitaire

**PRATIQUE DE LA MÉDIATION
JUDICIAIRE ET CONVENTIONNELLE**

OBJECTIFS

Pratique de la médiation

Ce diplôme répond à un véritable besoin, face à la multiplication des situations dans lesquelles la médiation est préconisée ou imposée. L'objectif de ce diplôme est de permettre aux stagiaires de se former à la pratique de la médiation généraliste, judiciaire et conventionnelle, applicable dans divers domaines et d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice de la médiation.



PUBLIC CONCERNÉ

Formation ouverte aux titulaires d'un diplôme Bac+2 (VA possible), sur dossier de candidature avec comme pièces justificatives :

- Lettre de parcours de vie professionnelle (4 à 6 pages maximum)
- Curriculum vitae
- Copie des diplômes

Le jury se réserve le droit d'inviter les candidats à un entretien.



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation théorique (166h en présentiel) se déroule de janvier à juin, alternant cours magistraux et travaux pratiques. La formation prévoit également un stage encadré d'une durée de 50h cumulées auprès d'un médiateur ou de tout organisme pratiquant la médiation.

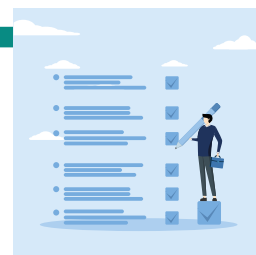
Les cours ont lieu sur deux sites : à l'UFR SJEPE de l'université Marie et Louis Pasteur et à l'IRTS de Franche-Comté (tous deux situés à Besançon). Les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels.

PROGRAMME

Le DU est composé de quatre unités d'enseignement :

- Organiser le processus de médiation
- Mettre en oeuvre une médiation dans différents contextes
- Maîtriser le cadre juridique
- Adapter son positionnement et sa pratique professionnelle.
-

A l'issue de la formation, le titulaire du Diplôme Universitaire Pratique de la médiation judiciaire et conventionnelle maîtrisera ces 4 grandes compétences.





COMPÉTENCES

1) Organiser le processus de médiation

- En maîtrisant les enjeux éthiques
- En connaissant les différents courants de médiation
- En posant le cadre de la médiation
- En se positionnant en tiers neutre

Il saura :

- Respecter les droits des parties notamment de celles en situation de vulnérabilité
- Prendre en compte les éventuelles situations de handicap
- Choisir parmi les différents courants de la médiation celui qui est le mieux adapté à la situation
- Poser et maintenir le cadre de la médiation pour assurer son déroulement de manière éthique
- Se poser en tiers neutre et expliquer le rôle du médiateur aux parties

2) Mettre en oeuvre une médiation dans différents contextes

- En conduisant les parties à adhérer au processus
- En maîtrisant les contextes institutionnels, administratif, pénal, de consommation et de l'entreprise
- En mobilisant les techniques et outils du médiateur
- En faisant émerger et en identifiant des solutions acceptables par tous
- En s'assurant du caractère exécutable de l'accord

Il saura :

- Expliquer aux parties les bénéfices de la médiation par rapport à la procédure judiciaire
- Identifier les contraintes liées au contexte dans lequel s'inscrit la médiation
- Utiliser les techniques de la médiation
- Utiliser les outils du médiateur
- Mesurer la portée des solutions envisagées

3) Maîtriser le cadre juridique

- En respectant l'organisation juridictionnelle
- En rédigeant l'accord d'entrée en médiation
- En collaborant avec les conseils des parties
- En respectant les règles relatives à la responsabilité professionnelle
- En recourant à l'appui du juge

Il saura :

- Se situer dans l'organisation juridictionnelle et au sein du déroulement de la procédure
- Rédiger un contrat d'entrée en médiation et une clause de médiation
- Communiquer avec les avocats des parties et avec le juge
- Connaître les limites de son champ d'intervention

4) Adapter son positionnement et sa pratique professionnelle

- En mobilisant les concepts et les courants de la psychologie et de la sociologie
- En identifiant les enjeux du conflit
- En respectant les règles déontologiques
- En mobilisant le réseau partenarial

Il saura :

- Prendre conscience des enjeux du conflit et de la dynamique relationnelle entre les parties
- Analyser les enjeux personnels et contextuels du conflit à la lumière de la sociologie
- Analyser son positionnement professionnel dans une démarche réflexive et déontologique
- Promouvoir la culture de la médiation

Les acteurs de la formation

Responsables de la formation

Mme Tirvaudey, Maître de conférence HDR en droit privé, Directrice adjointe de l'UFR SJEPPG
catherine.tirvaudey@umlp.fr

Mme Martinez, Cadre pédagogique, IRTS de Franche-Comté, candice.martinez@irts-fc.fr

Les intervenants au sein de la formation :

- Des enseignants chercheurs
- Des praticiens de la médiation disposant d'une solide expérience dans un ou plusieurs champs
- Des juristes
- Des psychologues
- Des sociologues

Coût de la formation

Coût pédagogique 2656€ à la charge du stagiaire ou prise en charge professionnelle
Droits universitaires 170€ à la charge du stagiaire

Candidature

Le dossier de candidature peut être retiré auprès du service formation continue de l'UFR ou téléchargé sur le site de l'UFR SJEPPG (<http://sjepg.umlp.fr/>)

Entretiens de sélection à l'université Marie et Louis Pasteur, UFR SJEPPG, Besançon

Contacts

Secrétariat administratif :
sjepg-formationcontinue@umlp.fr
03 81 66 66 39 / 03 81 66 67 45

Gestion financière :
sefocal@umlp.fr
03 81 66 61 21